

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique franco-suisse
<b>Herausgeber:</b>	Chambre de commerce suisse en France
<b>Band:</b>	23 (1943)
<b>Heft:</b>	7
<b>Rubrik:</b>	Recherche d'un collaborateur pour le secrétariat générale [...]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de certaines communications téléphoniques avec la Suisse et des relations de la Section avec le service régional du Comité d'Organisation des Commerces d'Importation et d'Exportation.

**Le Comité de la Section de l'Est** a examiné la façon dont ses membres pourront, chacun dans sa région, préparer les voyages du Secrétaire afin de rendre ces derniers plus fructueux.

### ACTIVITÉ DES SECRÉTARIATS

Signalons tout d'abord que dans la semaine du 21 au 26 juin les Secrétaire des trois Sections de Lyon et du Centre, de Marseille et du Sud-Est et de l'Est ont conféré à Paris avec le Secrétaire Général et ses collaborateurs immédiats dans le but de perfectionner la coordination de l'activité du Siège et de celle des Sections.

Pendant ce mois de juin, les Secrétaire se sont occupés comme d'habitude, avec toute l'attention nécessaire, de faciliter la réalisation d'opérations d'importation de Suisse en France et d'exportation de France en Suisse. En ce qui concerne les premières, le Secrétaire Général a présenté quelques demandes d'autorisations d'importation; d'autre part, il a collaboré, avec les organismes compétents, à la recherche d'un système satisfaisant de gestion rationnelle de contingents pour les broderies et les tissus de coton. Quant aux exportations françaises en Suisse, il est intervenu pour appuyer un assez grand nombre de demandes d'autorisations d'exportation; le résultat de ces démarches a été favorable. Parmi les demandes en cours, on relève surtout du matériel radioélectrique et du vin. Certains programmes doivent être mis sur pied pour la vente de produits chimiques. Au surplus, tous les Secrétaire ont recherché en France des marchandises susceptibles d'être exportées en Suisse et, dans ce dernier pays, des débouchés pour les produits offerts. Mentionnons à ce sujet que le Secrétaire de la Section de l'Est a fait un voyage dans sa circonscription dans le but de stimuler les exportateurs.

En matière de représentations commerciales, les Secrétaire se sont efforcés de mettre en relation ceux qui veulent représenter et ceux qui désirent être représentés. Un premier recensement des représentants en France de maisons suisses a été mené à chef.

Le Service du Contentieux s'est consacré avec succès au recouvrement tant de créances suisses sur la France que de créances françaises sur la Suisse. Quelques problèmes soulevés par le transfert de certaines catégories spéciales de créances par la voie du clearing ont été résolus.

Pour ce qui a trait à la documentation, l'enquête sur les relations entre les ports de commerce français et la Suisse a été poursuivie. Des travaux statistiques importants ont été faits pour permettre à la Commission pour l'Etude des Questions d'Après-guerre de tirer certains enseignements de l'évolution des échanges franco-suisses de 1913 à 1939. De nombreux renseignements ont été fournis dans les domaines les plus divers aux Adhérents de la Compagnie, ainsi qu'à diverses Administrations et Institutions économiques en France et en Suisse.

Le Secrétaire de la Section de Lyon et du Centre s'est occupé particulièrement de la question du passage des marchandises françaises par Annemasse et Saint-Gingolph, tandis que le Secrétaire de la Section de Marseille et du Sud-Est voulait une grande attention à celle des exportations vers la Suisse de légumes du Sud-Est.

Le Service de la Correspondance commerciale note que les délais de transmission des courriers se sont légèrement allongés au cours de ce mois de juin.

Le Service des Laissez-passer de Paris a continué à présenter des demandes de visas pour le compte d'industriels et commerçants suisses. A ce propos, signalons que les Secrétaire des Sections de Lyon et du Centre et de Marseille et du Sud-Est, qui n'ont d'ailleurs pas de services propres de laissez-passer, constatent qu'il est extrêmement difficile d'obtenir des Autorités compétentes, dans leurs circonscriptions, des visas pour la Suisse.

### Recherche d'un collaborateur pour le Secrétaire Général, à Paris, de la Chambre de Commerce Suisse en France

#### CHEF DES SERVICES D'INFORMATION

(Services de la « Revue Economique Franco-Suisse », de la Documentation et de la Presse)

**M. Jacques L'Huillier**, titulaire de ce poste depuis 1938, le quittera prochainement pour entrer au Consulat de Suisse à Paris. La Chambre de Commerce cherche à le remplacer par un jeune homme de nationalité suisse, ayant des connaissances juridiques et économiques et séjourné, si possible, plusieurs années en France.

Le travail consiste à rédiger les principales rubriques de l'organe mensuel de la Chambre de Commerce Suisse en France, tout en faisant appel, pour les articles de fond, à des collaborateurs extérieurs. Il comprend également la surveillance de l'impression et de la distribution de la revue.

Le titulaire de ce poste est chargé, par ailleurs, de dépouiller les ouvrages, revues, journaux, circulaires, lettres, etc..., reçus par le Secrétaire Général afin de documenter soit ses Collaborateurs de Paris et de province (au moyen d'un bulletin quotidien d'information), soit les Administrateurs de la Compagnie (par des rapports présentés lors des séances du Conseil d'Administration et des différentes Commissions de ce dernier), soit les Adhérents de la Chambre de Commerce (par des circulaires adressées directement à ceux-ci ou publiées dans l'organe de la Compagnie). Ce travail comporte également certaines études, recherches, calculs statistiques, la tenue à jour de dossiers et fichiers de documentation, la participation à des réunions de sociétés économiques, etc...

Enfin, il appartient au Chef des Services d'Information d'adresser régulièrement aux journaux suisses et français des communiqués de presse relatifs aux relations économiques entre France et Suisse.